

La cloche de l'église de SAINT MARTIN de CLELLES

Dans l'inventaire des cloches des églises de l'Isère établi en 1886 par Georges VALLIER, ouvrage intitulé « Inscriptions campanaires du département de l'Isère », la cloche de Saint Martin de Clelles est répertoriée avec le numéro 185. Elle date de 1679.

Cette cloche dispose d'une roue pour la volée, qui n'est plus utilisée, et seul le mécanisme électrique met en marche un marteau pour sonner les heures.



Elle porte les inscriptions reproduites ci-dessous (extrait de l'inventaire de Vallier – une erreur sur le mot Clelles)



185. — ST-MARTIN DE CHELLES. 1679.

**†
JHS * MA * TE DEVM LAVDAMVS TE DOMINVM CONFITEMVR *
1679**

Note : fa #.

Diam. 50 c.

Te Deum laudamus, te Dominum confitemur

C'est toi, Dieu, que nous louons, toi que nous reconnaissons comme Seigneur

Le clocher n'est pas accessible par l'intérieur de l'église et il faut dresser une grande échelle contre le bord du toit de l'église pour accéder à une petite ouverture dans le toit de l'église qui permet de monter ensuite dans le clocher de pierre (chien assis visible sur la photo à droite du clocher).



L'unique cadran, côté nord, tourné vers le village, ne porte aucune indication.